

## Objectif 4 : Éducation de qualité

**Cible ONU:** 4.1 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

### Indicateur 4.i1 : Compétences des élèves en lecture et en mathématiques

## Concepts et définitions

### Définition :

Proportion d'élèves en CM1 et à l'âge de 15 ans qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture et en mathématiques.

### Concepts :

La DEPP participe aux travaux internationaux sur l'élaboration des enquêtes internationales pour l'évaluation des compétences des élèves en lecture et en mathématiques. Elle assure également la mise en œuvre des opérations en France.

Les enquêtes TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study) et PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) permettent de comparer les compétences des élèves en France en mathématiques, en sciences et en lecture avec celles des élèves des autres pays participants. La classe cible est celle qui représente quatre années d'enseignement après le début des apprentissages systématiques de la lecture, de l'écriture et des mathématiques (CM1 en France). Les enquêtes sont réalisées par l'IEA (*International Association for the Evaluation of Educational Achievement*).

L'enquête PISA (Programme for International Student Assessment) de l'OCDE mesure les compétences des élèves de 15 ans dans trois domaines : compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique. A chaque cycle un domaine est privilégié en particulier. En 2018, par exemple, la majeure porte sur la compréhension de l'écrit, tout comme en 2009.

Le niveau de compétence minimal est la référence en termes de connaissances de base dans un domaine, mesurées par des évaluations d'apprentissage. L'indicateur 4.i1 présente les pourcentages d'élèves qui atteignent au moins les niveaux de compétence minimaux en lecture et en mathématiques. Ces seuils sont définis à partir des niveaux de compétences des enquêtes TIMSS, PIRLS et PISA, ainsi :

- Les enquêtes TIMSS et PIRLS définissent quatre principaux niveaux de référence : « bas », « intermédiaire », « élevé » et « avancé ». Les élèves qui n'atteignent pas le score minimal du niveau « bas » sont considérés comme ne possédant pas les connaissances les plus élémentaires. Le niveau minimal de compétence retenu pour le suivi de l'indicateur 4.i1, pour les élèves de CM1, correspond au niveau « bas » de PIRLS et au niveau « intermédiaire » de TIMSS.

- L'enquête PISA comporte six niveaux de compétences (de 1 à 6) en lecture et en mathématiques. Le niveau 1 est le seuil au-dessous duquel les élèves ne maîtrisent aucune des compétences évaluées. Les élèves qui obtiennent un score inférieur au niveau 2 sont considérés comme des élèves ayant de très faibles résultats. Dans le suivi de l'indicateur 4.i.1, le niveau 2 de compétence de PISA a été choisi comme le niveau minimum de compétence pour les élèves de 15 ans.

### **Champ :**

PIRLS 2016 et TIMSS 2015 : France métropolitaine, Guadeloupe et Martinique. Élèves de CM1, quel que soit leur âge.

PISA :

- Jusqu'en 2015, France métropolitaine et DOM, sauf la Réunion et Mayotte. Élèves de 15 ans, quel que soit la classe et l'établissement (de collège, de lycée) dans lesquels ils sont scolarisés.
- A partir de 2018, France métropolitaine et DOM ainsi que La Réunion et Mayotte. Élèves de 15 ans, quel que soit la classe et l'établissement (de collège, de lycée) dans lesquels ils sont scolarisés.

### **Commentaires :**

L'indicateur 4.i1 correspond à l'indicateur Onusien 4.1.1 « Proportion d'enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire; b) en fin de cycle primaire; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe ». Concernant PISA en particulier, le même niveau de compétence minimal est utilisé pour suivre le critère de référence européen sur les faibles niveaux de maîtrise en lecture et mathématiques (cadre stratégique « Education et formation 2020 »).

L'Union européenne (UE) s'est fixée à l'horizon 2020 sept objectifs dans les domaines de l'éducation et de la formation, définis par le cadre stratégique « Education et formation 2020 ». Une des cibles à atteindre concerne la proportion des jeunes âgés de 15 ans qui n'ont pas atteint le niveau 2 de l'évaluation PISA en lecture et en mathématiques: celle-ci devait être inférieure à 15% avant fin 2020.

Il n'y pas d'objectifs collectifs chiffrés pour les données TIMSS et PIRLS.

## **Méthodologie**

### **Méthode de calcul :**

Toutes les échelles sont construites selon le même modèle psychométrique de calcul des scores (modèle de réponse à l'item). Ce modèle permet d'avoir recours à un vaste répertoire d'items et de distribuer les performances des élèves sur une même échelle même si, individuellement, ils ont répondu à des questions différentes (les pays sont classés sur une dimension commune).

Enquêtes sur échantillon. Les variables de stratification pour la France sont le secteur, la taille de l'établissement ainsi que le type de scolarisation. Il est possible d'estimer statistiquement les erreurs d'échantillonnage et de produire des intervalles de confiance.

### **Désagrégations retenues :**

Par sexe et statut socio-économique et culturel.

### **Désagréations territoriales :**

Il n'est pas possible d'exploiter les données au niveau infranational (l'échantillon n'est pas représentatif).

## **Source des données**

### **Description :**

Les données sur les compétences en lecture pour les élèves de CM1 sont issues de l'**enquête PIRLS** :

<https://www.iea.nl/pirls>

Les données sur les compétences en mathématiques pour les élèves de CM1 sont issues de l'**enquête TIMSS** :

<https://www.iea.nl/timss>

Les données pour les élèves âgés de 15 ans sont issues de l'**enquête PISA** de l'OCDE :

<https://www.oecd.org/pisa/aboutpisa/>

### **Champ de l'opération :**

France métropolitaine + DOM, sauf Guyane, Mayotte et La Réunion, pour PIRLS 2016 et TIMSS 2015.

France métropolitaine + DOM, sauf la Réunion et Mayotte de PISA 2000 à PISA 2015. La Réunion et Mayotte sont incluses dans l'évaluation PISA 2018.

### **Périodicité :**

PIRLS : tous les 5 ans (1<sup>ère</sup> participation de la France en 2001)

TIMSS : tous les 4 ans (1<sup>ère</sup> participation de la France en 2015 pour les élèves de CM1)

PISA : tous les 3 ans (participation de la France dès le lancement de PISA en 2000)

### **Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace) :**

La mise en œuvre des enquêtes de l'IEA et de l'OCDE est basée sur des procédures standardisées afin de garantir la comparabilité des résultats tant sur le plan temporel que géographique. 50 pays ou entités (provinces/ communautés) ont participé à PIRLS 2016, dont 28 de l'OCDE et 24 de l'Union européenne. 49 pays ou entités ont participé à TIMSS 2015, dont 22 de l'Union européenne et 27 de l'OCDE. 79 pays ou « économies partenaires » ont participé à PISA en 2018, dont 37 pays de l'OCDE.

Concernant PISA, plutôt que les connaissances au sens strict, l'enquête évalue les capacités des élèves à mobiliser leurs connaissances scolaires et à les appliquer dans des situations variées, proches de celles rencontrées dans la vie réelle. Cette évaluation ne mesure donc pas directement le degré d'atteinte des objectifs des programmes d'enseignement.

## **Références / Publications**

[Repères & Références Statistiques](#), édition 2020, DEPP-SIES

[Europe de l'éducation en chiffres, édition 2020, DEPP](#)

[L'état de l'École](#), édition 2019, DEPP

[PISA 2018 : culture mathématiques, culture scientifique et vie de l'élève](#), note d'information 19.50 (décembre 2019), DEPP

[PISA 2018 : stabilité des résultats en compréhension de l'écrit](#), note d'information 19.49 (décembre 2019), DEPP

[PIRLS 2016 : évaluation internationale des élèves de CM1 en compréhension de l'écrit](#), note d'information 17.24 (décembre 2017), DEPP

[TIMSS 2015 mathématiques et sciences - Évaluation internationale des élèves de CM1](#), note d'information 16.33 (novembre 2016), DEPP